

# Fiche de procédure

Informations de base					
RSP - Résolutions d'actualité	<a href="#">2014/2932(RSP)</a>	Procédure terminée			
<p>Position que doit adopter l'Union européenne au sein du comité mixte institué par l'accord entre la Communauté européenne et ses États membres, d'une part, et la Confédération suisse, d'autre part, sur la libre circulation des personnes en ce qui concerne la modification de l'annexe II dudit accord sur la coordination des systèmes de sécurité sociale</p>					
<p>Sujet</p> <p>4.10.10 Protection social, sécurité sociale</p> <p>6.40.01 Relations avec les pays de l'EEE/AELE</p> <p>7.10 Libre circulation et intégration des ressortissants des pays-tiers</p>					
<p>Zone géographique</p> <p>Suisse</p>					
Portail de documentation					
Pour information		<a href="#">COM(2014)0611</a>	02/10/2014	EC	